

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18000369

MONITEUR BELGE

21-12-2017

BELGISCH STAATSBAD

**Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le**

15 DEC. 2017

Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : 0550.421.451

Dénomination

(en entier) : **SELLERIE DES HAZETTES**

Forme juridique : Société Privée à responsabilité Limitée

Siège : Tige de Buresse 61 - 5360 Hamois

Objet de l'acte : Démission et nomination gérant

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège sociale le 28 juin 2017

Première résolution

Madame Marie FRANCOIS a présenté sa démission en tant que gérante à dater de ce jour.
Elle reçoit décharge pour son mandat au cours de l'exercice 2017.

Deuxième résolution

Est nommé ce jour en tant que gérant Monsieur Christophe FRANCOIS qui accepte cette fonction.
Son mandat pourra être rémunéré

Troisième résolution

L'assemblée octroie un pouvoir particulier à Monsieur Guillaume LEGRAIN – Expert Comptable & Conseil Fiscal – Chaussée de Marche 511, 5101 Erpent avec pouvoir de substitution et pouvant agir seul :

-Pour entamer de manière générale toutes démarches administratives auprès du Moniteur Belge, et par conséquent remplir et signer tous les formulaires et documents de dépôt, effectuer toute déclaration éventuellement demandée et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne exécution de cette procuration.

-Faire tout ce qui est nécessaire afin d'entamer toutes les démarches administratives pour la modification de l'inscription de la société à la Banque Carrefour des entreprises et toutes autres formalités nécessaires pour la bonne exécution de cette procuration particulière.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h,

Hamois, le 28 Juin 2017

Guillaume LEGRAIN
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2018 - Annexes du Moniteur belge